

FAISONS DE L'ÎLE-DE-FRANCE UNE RÉGION MODÈLE POUR LA DIGNITÉ DES ANIMAUX !



Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de Debout la France

Chaque jour, je constate comme beaucoup de Français le travail admirable et désintéressé que réalisent les associations de protection animale.

Sans elles, nos villes et nos campagnes verraient des milliers d'animaux abandonnés, mal soignés et maltraités. Hélas, ce véritable service public n'a ni les moyens ni la reconnaissance nécessaires pour accomplir leurs missions.

Face à une société individualiste, des animaux innocents sont traités comme des objets. Ce n'est plus tolérable !

Comme maire, j'ai toujours fait du bien-être des animaux une de mes priorités, fidèle à mes convictions, au Conseil régional nous ferons de notre région un modèle pour le respect et la dignité animale.



NOS **6** MESURES REGIONALES POUR LA DIGNITÉ ET LE RESPECT DE LA VIE ANIMALE

- 1 **Soutenir les refuges et les associations** qui agissent au quotidien pour recueillir et soigner les animaux.
- 2 **Supprimer les subventions aux activités contraires** à la dignité animale (cirques, delphinariums...).
- 3 **Renforcer considérablement les campagnes de prévention** et de sanction relatives aux abandons, notamment l'été.
- 4 **Créer des centres d'accueil** pour les animaux âgés (chevaux, poneys, bovins...)
- 5 **Encourager l'élevage de qualité**, les filières courtes et la diminution des pesticides.
- 6 **Développer une plateforme internet** pour faciliter la garde des animaux domestiques durant les vacances.



NICOLAS DUPONT-AIGNAN

« Depuis 20 ans, comme député-maire
j'agis pour défendre les animaux
par des actes concrets »

Nicolas Dupont-Aignan avec
le diplôme de 30 millions d'amis
et sa chienne Douce.

COMME MAIRE DE YERRES

LAURÉAT DU RUBAN
D'HONNEUR
DE LA FONDATION
30 MILLIONS D'AMIS.



COMME DÉPUTÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



CRÉATION D'UNE MAISON DE SOINS
POUR LES CHATS ERRANTS
(ÉCOLE DU CHAT LIBRE).

INTERDICTION DES CIRQUES
AVEC DES ANIMAUX SUR LA VILLE.

CRÉATION D'UNE DÉLÉGATION
MUNICIPALE AU BIEN-ÊTRE ANIMAL.

MISE EN PLACE D'UNE BRIGADE
ÉQUESTRE.

ACCUEIL DE VACHES ÉCOSSAISES DANS
LES PRAIRIES DE LA VILLE.

AMÉNAGEMENT DE ZONES
FAUNE/FLORE NATURELLES
PRÉSERVÉES.

VOTE POUR LA RECONNAISSANCE
DES ANIMAUX COMME ÊTRES SENSIBLES.

COMBAT CONTRE L'EXPÉRIMENTATION
ANIMALE INUTILE.

PROPOSITION DE LOI POUR QUE LE CHEVAL
SOIT UN ANIMAL DOMESTIQUE CONTRE
L'HIPPOPHAGIE.

ENGAGEMENT CONTRE LA CORRIDA,
LES DELPHINARIUMS ET TOUS
LES SPECTACLES MALTRAITANT LES ANIMAUX.

PROPOSITION DE LOI POUR GARANTIR LE
FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS ANIMALES.

VOTE CONTRE LE BROYAGE DES POUSSINS
ET TOUTES LES MALTRAITANCES ANIMALES.